

WAZZANI DENONCE LES FALSIFICATEURS

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 29

Lundi 22 Juillet 1957

Prix : 30 fr.

Le P.D.I. adresse un mémoire à S. M. le Sultan



Au Japon on va aussi aux urnes. La démocratie est à l'honneur depuis la dernière guerre.



En Turquie, pays démocratique depuis la Révolution d'Ataturk, une vieille femme glisse son bulletin de vote dans l'urne.

La France à l'heure d'Alger

EN PAGES 6 ET 7

Diplomatie secrète

EN PAGE 8

Curzio Malaparte, ce sacré toscan

EN PAGE 9

La femme marocaine

EN PAGE 10

Les événements... et les hommes

UN COMMUNISTE ÉCARTÉ DES ELECTIONS EGYPTIENNES

Selon des informations de source généralement bien informée, de profondes divergences auraient surgi entre le colonel Nasser et le commandant Khaled Mohieddine, directeur du quotidien du Caire « Al Missa » et généralement considéré comme un élément prépondérant de la gauche.

Le commandant Mohieddine aurait été particulièrement contrarié par la décision du colonel Nasser d'écartier des listes électorales les candidats communistes et notamment

M. Abdel-Rahman Ech-Charkawi, romancier, membre du « Conseil Mondial de la Paix » et rédacteur bien connu du « Missa ».

Suivant les conseils de son ministre de l'Intérieur, le président Nasser aurait décidé, à la dernière minute, d'écartier M. Charkawi de la liste des candidats, en dépit de la promesse formelle qu'il avait faite au commandant Mohieddine de maintenir la candidature de son rédacteur.

UN PARTI DE L'OPPOSITION EN IRAK ?

MM. Hekmat Soleiman, ancien président du Conseil et Réda Ech-Chachibi, sénateur, ont annoncé leur intention de constituer un parti d'opposition dans les prochaines semaines. On ignore encore quelle sera l'attitude du gouvernement El-Ayoubi à l'égard des efforts déployés pour la reconstitution des partis dissous par le cabinet Noury Es-Said. On souligne toutefois que le roi

Feyçal a reçu dernièrement des représentants des partis de l'Indépendance et du Parti National Démocrate, venus lui exprimer leurs points de vue sur la situation politique du pays. A Bagdad, on laisse entendre que le nouveau cabinet, poursuivant sa politique de « détente » entend autoriser la réapparition de certaines des anciennes organisations politiques dissoutes.

COMMUNIQUÉ

Les employés des Travaux Publics affiliés à l'U.M.T. se sont réunis le 17-7-1957 à 18 heures 15 au local de l'U.M.T. à Talbordjt.

L'objet de cette réunion est de dissoudre le 1er bureau, jugé inactif, pour en former un second plus qualifié et plus énergique.

Les assistants ont chargé M. EL

YEMNI Mohamed, de convoquer tous les délégués de Taroudant, Tizi N'Test, Tiznit, Bou Izakarn, etc... pour la prochaine réunion qui aura lieu le 23 juillet 1957 à 18 h. 15 au même endroit.

Les employés des Travaux Publics demandent à cette occasion au 1er secrétaire : M. KASSIMI Abdallah et au Trésorier : Si AL AOUANI de leur présenter un compte rendu moral et financier détaillé de leurs activités antérieures.

Par manque de place, nous nous excusons de ne pas citer les personnes assistantes à cette assemblée.

Le Correspondant

El MOULOUC Si AHMED

« Démocratie »

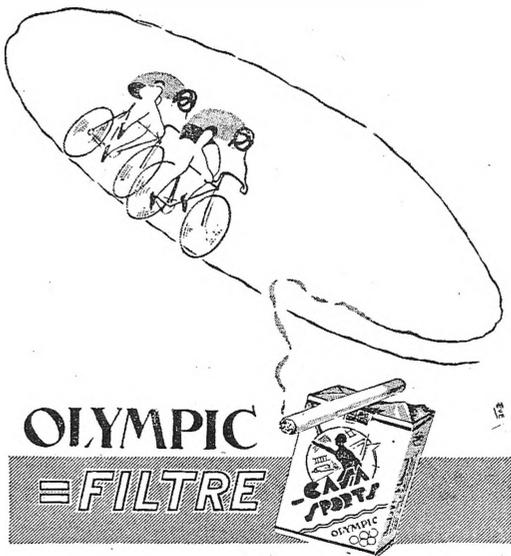
Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél.: Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 frs
6 mois 750 frs
3 mois 400 frs
C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton

CAFE - RESTAURANT
"LE BRISTOL"
41, Boulevard de Paris
Tél. : 243-99 - CASABLANCA



Les Arabesques de l'Actualité

par ROLAND BACRI (le petit poète)

UN SALE TOUR (Vélodrame)

Je n'ai pas le tempérament
Coureur.
Je n'ai rien d'un « gros-bras »
D'un monsieur « du mollet »
D'un bobet
Ou d'un coppi conforme.
La bécane à la main
J'allais tout doucement
Mon chemin,
La plus douce des chaînes
Me rivait
A ma petite reine
Et...

Ma petite reine !
Une jante damoiselle
Bien roulée,
Faites au Tour !
Nous aurions pu mon Dieu
Etre heureux
Tous les deux
Dans notre petit chez nous :
Deux chambres,
Un joli cadre,
Mais voilà,
Elle aimait trop chasser,
Faire des échappées,
Par-ci, par-là,
En roue libre...

Sans se préoccuper
Des sots pignons !

Moi,
Rageur comme un biquet,
Je rongerais mon frein.

Ça se passa
En plusieurs étapes

Une première fois
Je la vis faire la roue
Avec un grégari.
Je ne dis pas un mot.
.. La grande boucle !

Une autre fois
Arrivant
Avec quelques minutes d'avance
Sur l'horaire
Je la trouvais
Mettant le grand braquet
Avec un dérailleur sénégalais.

« T'as gagné la tape ! »
Qu'elle me dit
Avec un grand rire.

Voilà comment
J'ai endossé
Le maillot jaune.

LE PROBLEME DU JOUR

Énoncé :

Étant donné un triangle O.N.U., démontrer qu'il nous est parfaitement équilatéral.

Démonstration :

Une ligne quelconque (c'est O.N.) tournant autour d'un centre O prouve qu'elle en connaît un drôle de rayon.

D'où le triangle O.N.U. ; inscrit dans un cercle vicieux.

Il est composé d'angles Hadj Hassan et de droites des peuples à disposer de même.

Diamétralement opposées, ces droites tendent à prendre la tangente. Quatre hypothèses sont à considérer :

a) A l'Abcisse quat' deux :
Nous avons un système de cohortes données (F.L.N., A.L.N.) et une ligne socialiste (l'hyperbole Raynaud, l'hyperbole Ramadier) se confondant avec la droite classique.

Les puissances médiatrices ne parvenant pas à arrondir les angles, le

dernier carré S.F.I.O. va se reposer à Saint-Trapeze.

b) La question des bases :

La géométrie dans l'espace vital rejoint ici la physique dite « des tonnes à plein tube ».

Soit une ligne de démarcation. La projection d'un point dans une figure n'offre aucune difficulté.

A l'aide d'un plan à la hauteur « H », dégageons quelques perspectives cavalières et pyramidales.

Nous obtenons une surface de révolution (I s'tra L), un compas dans l'œil et le triangle O.N.U. n'aura plus qu'à se ronger les Angles

c) Raisonnement par l'absurde :
Le nombre Pie donne l'absolusion du problème.

d) La courbe du destin :
Elle dépend essentiellement du fameux « poses-tu l'atome ? » d'Euclide.

Conclusion

C.Q. (Et comment !) F.D.

ANNONCES LEGALES

Empire Chérifien

DIRECTION GENERALE
DE LA SURETE NATIONALE

Le mercredi 7 août à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la D.G.S.N., à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour les travaux de badigeon - peinture - vitrerie, nécessaires à la construction du commissariat de police de Sidi-Othman à Casablanca.

Dossier à prendre chez M. ZALESKI, architecte, 6, rue de Saint-Quentin de 9 h. à midi.

Cautionnement provisoire : 60.000 francs.

Les offres des concurrents, accompagnées des références techniques et financières, devront être adressées

sous plis recommandés par la poste à Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale à Rabat et devront parvenir au plus tard le sept août 1957 à 10 heures dernier délai.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour la fourniture de :

12.000 mètres de drap cardé gris, aura lieu à la Direction Générale de la Sûreté Nationale le 9 août 1957 à 15 heures.

Cautionnement provisoire: 800.000 francs.

Le cahier des prescriptions spéciales pourra être consulté à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (Service du Matériel) à Rabat.

Les événements... et les hommes

LIBERTÉ DE PRESSE AU LIBAN ?

L'arrestation de M. Hana Ghosn, propriétaire du quotidien « Al Dyar », accusé d'avoir publié dans son journal de « faux » documents imputés à M. Charles Malik, continue de soulever de vifs remous dans la capitale libanaise. La date prévue pour la mise en jugement de M. Ghosn a été fixée au 19 courant. Celui-ci passera devant une Cour martiale composée de six militaires et d'un magistrat de la Cour d'Appel de Beyrouth.

L'émotion ressentie dans le pays à la suite de l'arrestation de M. Ghosn est d'autant plus grande que le propriétaire de « Al Dyar » jouit d'un grand prestige dans les milieux journalistiques libanais. Certes, on lui reproche d'avoir toléré que son journal prit, au cours des deux dernières années, une orientation quelque peu « communiste » : les éditoriaux de son rédacteur en chef, M. Milhem Ayache, rejoignaient souvent les thèmes favoris des marxistes libanais et syriens. Mais, depuis quelques mois déjà,

« Al Dyar » avait tenu à se blanchir de l'accusation de communisme qu'il ne méritait pas ; il n'a cessé, depuis, de suivre une ligne modérée mais nettement hostile au régime Chamoun-Solh, ce qui lui avait valu d'être saisi, au cours des événements qui ont suivi les émeutes du 30 mai dernier.

L'affaire dépasse de toute manière la personne même de M. Ghosn : l'ensemble des journalistes libanais se sentent menacés par la mesure prise à l'encontre du directeur de « Al Dyar ». Réunis en séance extraordinaire, les membres du Comité Exécutif du Syndicat de la Presse ont réitéré la demande de libération immédiate de leur confrère. Il a attiré en outre l'attention des autorités sur le danger qui menacerait la profession si le projet de loi relatif à la détention préventive des journalistes venait à être promulgué.

M. Ghosn n'est d'ailleurs pas, à l'heure actuelle, le seul journaliste emprisonné, M. Soheil Yamoute, directeur de « Al Wakt », appréhendé à la suite des émeutes du 30 mai dernier, se trouve toujours dans la prison de Raml.

L'épreuve de force que le gouvernement vient d'engager avec les journalistes est interprétée par de nombreux observateurs comme un geste maladroit qui risque d'affaiblir les nombreuses alliances que compte le régime avec un grand nombre d'organes de presse...

Jacques ASSOULINE

IMPORT - EXPORT

Oran - Oujda - Casablanca
105, rue Prom
CASABLANCA

BANQUE D'ETAT DU MAROC SITUATION AU 31 MAI 1957

ACTIF

Encaisse-or	Frs :	8.198.967.361
Disponibilités à l'extérieur	«	13.973.001.674
Portefeuille - Titres	«	819.122.769
Portefeuille - Effets	«	40.364.923.554
(y compris escomptes et rachats d'effets publics)		
Monnaies diverses	«	1.016.403.662
Correspondants hors du Maroc	«	4.048.485.586
Correspondants au Maroc	«	710.459.438
Comptes débiteurs et Comptes spéciaux	«	32.428.598.758
(y compris avances sur effets publics)		
Avances (Convention du 30 Juin 1947)	«	4.900.000.000
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	15.000.000
Gouvernement Marocain (Zone Nord)	«	6.472.928
Immeubles	«	100.000.000
Régime de Prévoyance du Personnel	«	1.793.161.683
Comptes d'ordre et divers	«	1.257.002.895
	Frs :	109.631.600.304

PASSIF

Capital	Frs :	46.200.000
Réserves	«	1.131.550.000
Billets de banque en circulation, francs	«	67.575.661.225
« « « hassani	«	67.716
Effets à payer	«	10.290.180
Comptes créditeurs et Comptes spéciaux	«	10.856.127.879
Trésor Français (Compte d'Opérations)	«	20.170.039.761
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	2.844.673.425
« « « (Zone Nord)	«	268.792.755
« « « (Zone de Tanger)	«	666.030.706
Régime de Prévoyance du Personnel	«	2.149.994.773
Comptes d'ordre et divers	«	3.912.171.850
	Frs :	109.631.600.304

Certifié conforme aux écritures
Le Directeur Général
de la Banque d'Etat du Maroc
signé : François BIZARD

EDITORIAL

Les Elections Municipales

Dans son retentissant discours du 1er Mai de cette année, S.M. Mohammed V a annoncé à son peuple sa ferme décision de doter le pays d'institutions démocratiques et en tout premier lieu de communes et de municipalités élues, et ce, avant la fin de 1957. Notre satisfaction était grande de voir les idées et les idéaux pour lesquels notre Parti a tant lutté se réaliser dans une progressivité rapide sous la sage direction de notre souverain.

Mais si le principe des élections municipales répond pleinement aux aspirations du peuple marocain, ce principe n'a de valeur que par l'application que l'on en fait.

Si nous analysons objectivement le contexte politique marocain, nous constatons que notre pays qui vient de se dégager à peine du joug colonialiste ne s'est pas encore entièrement débarrassé des maladies inhérentes à l'occupation étrangère.

Ensuite, pays de tradition démocratique à l'état expérimentale, le Maroc n'est encore doté que très partiellement de l'état civil.

Que dire de la législation qui régit les individus ? elle demeure celle que nous a léguée le régime du protectorat. Les libertés publiques ne sont pas solidement garanties, le principe de la séparation des pouvoirs qui est proclamé n'est pas encore d'application rigoureuse, et les autorités administratives dans leur grande majorité sont de formation tellement sommaire que leurs décisions sont souvent prises à l'encontre des règlements et du bon sens. Toute cette société est gouvernée par des ministres homogènes dont la philosophie et l'idéal politique sont connus.

Pourquoi alors, ce gouvernement dominé par un parti foncièrement totalitaire dont le leader ne cesse de proclamer dans ces discours : « le parti est la nation, la nation est le parti » n'userait-il pas de l'autorité qu'il détient et qui n'est limitée par aucune disposition constitutionnelle, pour organiser des élections préfabriquées telles que celles qui se déroulent dans les pays totalitaires. Jugeons le à ses actes.

Nous constatons qu'à la suite d'instructions qui ont été données aux gouverneurs, un recensement général sur le territoire marocain de tous les citoyens et citoyennes qui ont plus de 21 ans a commencé. En effet faute d'état civil, le recensement des électeurs s'effectue sur les instructions du Ministre de l'Intérieur de la façon suivante : le Mokkadem du quartier ou du douar accompagné de deux individus qui sont librement choisis par lui procède à l'inscription des électeurs sur les listes. Ce procédé est arbitraire et n'offre aucune garantie.

En effet le Mokkadem et ses deux compagnons vont inscrire qui ils veulent, c'est-à-dire leurs amis politiques. Puis pour déterminer l'âge des électeurs leurs estimations qui seront souvent intéressées, auront une influence déterminante sur le corps électoral.

Or jusqu'à présent compte tenu, de ce que l'administration marocaine est entièrement politisée et particulièrement dans le corps des pachas, caïds et khalifats, on imagine comment seront confectionnées les listes électorales et quelle majorité il en sortira.

Le Conseil National du P.D.L du 24 et 25 Mai dernier prévoyant toutes ces manœuvres, a défini notre position à l'égard des élections municipales : « il demande que l'opposition soit consultée pour l'élaboration de la loi électorale afin d'obtenir des élections conformes à la volonté de la nation par des garanties légales assurant la liberté et la sécurité de tous les citoyens et un gouvernement neutre ou d'union nationale doit être constitué pour assurer un déroulement normal de ces élections ».

Devant les manœuvres qui se trament dans l'ombre contre une juste expression de l'opinion publique, les militants du P.D.L. restent décidés à déjouer tous les calculs des faux démocrates et des apprentis dictateurs et à imposer une législation municipale et communale conforme à l'esprit démocratique moderne.

Ils veilleront aussi à ce que l'application de cette législation soit aussi parfaite que possible. Tous les démocrates sont décidés à entreprendre l'épreuve de force s'il le faut, contre les totalitaires qui veulent user de leur autorité pour falsifier les élections et pour abuser l'opinion publique.

« Démocratie »

ELECTIONS MUNICIPALES

Wazzani dénonce les falsificateurs

— Vous avez, M. le Secrétaire Général, réclamé à maintes reprises la démocratisation des institutions marocaines. Pensez-vous que les prochaines élections municipales soient un pas en avant vers la démocratie ?

Le Parti Démocrate de l'Indépendance ne cesse d'œuvrer pour l'avènement d'un régime démocratique dans le cadre d'une Monarchie Constitutionnelle.

Réuni il y a deux mois, notre Conseil National a tenu, dans sa motion de clôture, à exprimer sa satisfaction de voir Sa Majesté le Roi tout décidé à faire procéder à des élections municipales et communales avant la fin de cette année. Comme Sa Majesté le Roi, notre Parti entend que ces élections soient une étape importante dans la voie de la démocratisation de nos institutions nationales et locales. Pour cela, les déclarations contenues dans le discours-programme de Sa Majesté, le 1er Mai 1957, restent à nos yeux plus valables que jamais. En effet, les élections telles qu'elles y ont été définies par le Roi devaient, dans sa pensée comme dans la nôtre, engendrer une véritable démocratie par la base ; ainsi, Sa Majesté entendait que fussent exclus des élections tous procédés irréguliers ou improvisés et qu'une démocratie authentique et solide fût instaurée au lieu d'une simple contre-foçon démocratique destinée à faire illusion telle un mirage dans le désert. Ce sont les propres termes de Sa Majesté le Roi.

Or, au moment où tout le pays attendait avec impatience de connaître la législation électorale présentée par le Roi, le Ministère de l'Intérieur surprit toute l'opinion de ce pays en confiant aux seules autorités locales la charge délicate et compliquée de faire établir par les chefs de quartiers (Mokkadems) les listes électorales. Si parfois ils s'adjoignent des personnes de leurs quartiers pour s'acquitter de cette tâche, la plupart de ces personnes appartiennent au parti politique du gouvernement. Dans de nombreuses villes et localités, les représentants des autres partis politiques sont négligés et n'assistent pas les Mokkadems. Tout cela montre, s'il en est besoin, que le procédé est suspect et vicié par la base. Devant ces procédés irréguliers et inadmissibles, le Parti vient d'en saisir Sa Mo-

La question des Elections Municipales inquiète et passionne intensément l'opinion publique marocaine. Nous sommes assaillis de coups de téléphone, de lettres, de télégrammes de tous les coins du pays qui nous interrogent sur la législation municipale, ses modalités d'application et l'attitude qu'il faut prendre à l'égard du prétendu recensement des électeurs que l'on fait actuellement.

Notre collaborateur Hafid Jellabi est allé au siège central du P.D.I. 10, rue Dumond D'Urville solliciter l'avis du grand démocrate et camarade Mohamed Hassan Wazzani qui a bien voulu faire le point sur la question pour les lecteurs de « Démocratie ».

jesté le Roi, d'abord, par télégramme et, ensuite, par un mémorandum dénonçant ces premières manœuvres électorales et demandant toutes garanties législatives, et politiques, entre autres, la création d'une grande commission centrale formée des représentants qualifiés des tendances et des forces politiques du pays et chargée de veiller sur les élections. Cette com-

mission devrait avoir des sous-commissions locales. J'estime que cela doit être décidé dans l'intérêt général et pour la régularité et la sincérité des élections.

Je me résume en disant que telles qu'elles débutent et s'annoncent, ces élections ne pourront pas constituer un pas vers la démocratie que nous voulons pour notre pays. C'est plutôt à une démocratie illusoire, trompeuse et dangereuse qu'elles aboutiront si les choses restent ce qu'elles sont actuellement.



M. Mohamed Hassan Wazzani

— Les conditions dans lesquelles vont se dérouler ces élections vous semblent-elles entourées des garanties suffisantes pour permettre l'expression fidèle et juste de l'opinion publique marocaine ?

Si non quelles garanties envisagez-vous M. le Secrétaire Général ?

— Il me semble avoir répondu en partie à votre question. Cependant, j'ajouterais qu'en fait de garanties, rien n'est prévu officiellement. Je dirai même que personne dehors des « initiés » ne sait rien à ce sujet, tout se passant

conduite des ministres.

Comment peut-on donc, dans ces conditions, parler de garanties pour les élections ? Il n'en demeure pas moins, cependant, que nous réclamons toutes les garanties légales prévues par la législation électorale des pays démocratiques modernes.

Voici quelques exemples pour l'immédiat.

En premier lieu, nous demandons le départ du gouvernement actuel qui n'est pas habilité à procéder à des élections où il se veut juge et partie ; Les principes et les exigences de la démocratie ainsi que l'intérêt général de la nation commandent la formation d'un gouvernement neutre et d'union à qui nous voulons confier la mission de préparer et de superviser les élections normales, seules capables de dégager une expression fidèle et juste de l'opinion marocaine.

En second lieu, nous demandons une législation électorale identique à celle qui existe dans les pays libres et démocratiques.

Pour établir les listes électora-

les, le moyen le plus indiqué est évidemment l'application du régime de l'état civil à tous les Marocains.

Comme mesure urgente, nous réclamons l'institution de commissions de contrôle formées des délégués des partis politiques et d'autres citoyens marocains qualifiés. Commissions habilitées à contrôler la bonne marche des élections municipales.

— Les élections municipales effectuées, comment devra se poursuivre la démocratisation des Institutions marocaines ?

Si les élections locales marocaines s'effectuent dans un cadre constitutionnel, légale et normale, elles répondront à la volonté générale de la nation et établiront cette démocratie par la base dont on parle.

Pour les autres étapes de la démocratisation du Maroc, il faudra envisager un plan logique de réalisations concrètes. En vue de cette démocratisation, nous ne cesserons de demander que l'on commence par le commencement, c'est-à-dire par doter la nation marocaine d'une charte des droits de l'homme et du citoyen.

Je ne comprends pas que le Maroc libre et indépendant qui a une vocation démocratique et qui est membre de l'O.N.U. dont la charte affirme la déclaration universelle des droits de l'homme soit encore privé de cette charte, base de toute démocratie. En même temps que cette charte, il faudra se hâter de doter la fonction publique d'un statut qui fait du fonctionnaire un serviteur de l'Etat et non un agent d'exécution d'un parti politique. Un code du travail est encore attendu par les classes laborieuses du pays.

D'une façon générale le Maroc subit encore tout l'arsenal législatif constitué par les autorités du protectorat. Législation anti-démocratique et esprit autoritaire qui étaient spécialement confectionnés en vue de la domination du peuple marocain.

Pour nous le Conseil National Consultatif n'est que la parodie d'un régime représentatif.

Quand toute cette législation démocratique aura été promulguée, et que les élections municipales se seront déroulées normalement, il faudra envisager l'élection d'une Assemblée Constituante qui dotera le Maroc d'un régime de Monarchie Constitutionnelle de caractère libéral et progressiste.

Cette étape terminée des élections en vue de la formation d'une Assemblée Nationale délibérante (parlement) doit avoir lieu dans les plus brefs délais afin de permettre au peuple marocain dont la maturité et la sagesse sont effectives, de participer pleinement à la marche de ses affaires.

Je ne vais à l'heure actuelle, en matière de démocratisation dans ce pays, qu'une politique de tâtonnement, d'improvisation et de truquage. Des prochaines élections peut-on réellement, dans ces conditions, attendre quelque chose de valable ? Je voudrais le croire, mais je ne l'ose vraiment pas...

Le P.D.I. a soumis vendredi 19 courant à S.M. le Sultan un mémoire définissant sa position sur la législation relative aux élections municipales et son mode d'application. Le Parti Démocrate de l'Indépendance s'est élevé contre les méthodes actuelles de recensement des électeurs et a présenté des solutions qui peuvent satisfaire le peuple marocain volontairement décidé à s'exprimer librement et à voter en dehors de toutes pressions et manœuvres.

SUPPOSONS M. Thierry Maulnier

par HAFID JELLABI

Ainsi au nom de la civilisation, au nom de la liberté, au nom de la loi, au nom de la plus grande France, vous supposez, M. Thierry Maulnier. Il y a dans les suppositions qui deviennent rapidement chez vous des affirmations, des lacunes qu'il serait sans doute opportun de relever. Je ne mets pas en doute votre bonne foi, mais votre documentation. Remarquez qu'il ne faut jamais désespérer de rien, puisque votre éminent confrère du « Figaro », M. Raymond Aron s'est prononcé pour l'indépendance Algérienne. Vous voyiez que les chemins de Damas peuvent passer par le rond-point des Champs-Élysées, le reste n'est plus qu'une affaire de passage clouté et de feu vert ou rouge. Si le « Figaro » est divisé, ce n'est de la faute à personne, sinon sans doute à la guerre d'Algérie et l'on est en droit de vous demander pourquoi vous vous attaquez au Sénateur Kennedy plutôt qu'à Raymond Aron qui a précédé le Sénateur de quelques encablures. Evidemment il était difficile avec M. Aron de lui reprocher la manière dont ses compatriotes traitent les noirs... de la Martinique, par exemple, il était délicat de lui faire objection sur le truquage des élections à Madagascar, il était impossible de venir lui reprocher les quatre vingt cinq mille cadavres dus au patriotisme de M. de Chevigné, les quarante-cinq mille morts de Sétif et Guelma en 1945, pour ne parler que du temps passé. Quant au trafic de noirs, vous êtes sans doute étourdi au point de ne pas jeter à la figure de M. Raymond Aron, les négriers de Nantes et d'ailleurs en France qui s'en allaient vendre le bois d'ébène aux colons de Sa Majesté Britannique qui n'étaient pas encore américains.

Je pense qu'il y a chez vous des malentendus, des transpositions de dates, de lieux et de faits. Vous fermez les yeux sur ce qui se passe à votre porte et vous vous en allez gaillardement dire à ce jeune sénateur : Mon cher ami, vos compatriotes ont massacré les Indiens et aujourd'hui encore, on brûle chez vous des noirs, ils n'ont pas droit ces gens de couleurs d'aller dans n'importe quel restaurant, n'importe quel cinéma et vous nous lancez comme suprême argument qu'en 1965 ou en 1975, les noirs américains pourraient, peut-être réclamer leur droit à l'Indépendance.

Supposons M. Thierry Maulnier que vous ayez besoin de suivre des cours d'histoire et de géo-politique. Vous y apprendriez, que la nation doit posséder une unité ethnique, géographique, linguistique, économique et culturelle. Vous sauriez que les noirs américains parlent le Yankée comme tout un chacun dans ce pays dont la capitale se nomme Washington, que leur culture et leur littérature sont typiquement américaines et que répartis sur l'ensemble des Etats, ils forment une minorité ethnique que l'on pourrait assimiler aux Israélites en France. Mais peut-être, Thierry Maulnier pensez-vous que les Israélites français poseront en 2352, leur vocation nationale ? Supposons cela, Thierry Maulnier seriez-vous prêt dès lors à proclamer vous-même, le droit du peuple juif à créer en France une nation indépendante dont les frontières seraient l'ancienne province d'Auvergne ou de Normandie par exemple ?

Supposons, que vous ayez suivi, ces cours dont je parle plus haut. Vous sauriez alors que cette Algérie qui présente toutes les garanties qui constituent le fait national avait en 1793 secouru la révolution française en lui livrant du blé, que cette nation que vous voulez méconnaître entretenait avec la France des relations diplomatiques et économiques et avec bien d'autres puissances encore. Le drame, voyez-vous, c'est qu'en 1957, les Algériens s'en souviennent encore. Les Algériens connaissent une histoire qui est la leur et non la vôtre, leur De Gaulle s'appelle Abdel-Khader et leur Bazaine, Chekkal. Demandez un peu pour voir aux combattants de l'Aurès de quelle couleur est leur drapeau ?

M. Thierry Maulnier, il est nécessaire de vous faire savoir beaucoup de choses que le Sénateur Kennedy connaît beaucoup mieux que vous. Il est vrai qu'en son pays nul n'est prophète et qu'aux vertus que « Figaro » exige d'un domestique il y a fort peu de maîtres qui fusent dignes d'être valet. Je voudrais donc



MAMAN I

(pardonnez-moi j'allais vous appeler cher maître) vous expliquer ce qui se passe en Algérie, cette Nation en guerre contre la votre.

Pouvez-vous m'expliquer comment, une poignée d'agitateurs vilipendés peut tenir tête à cinq cents mille hommes munis de matériel ultra-moderne, à moins que la population toute entière soit derrière eux ? La seconde explication serait, mais Dieu me garde d'y penser, que l'armée française est désormais la plus mauvaise armée du monde. Pouvez-vous expliquer au Sénateur Kennedy comment, ces dizaines de milliers de réfugiés qui se trouvent au Maroc, ne cherchent pas à regagner la France par exemple où ils auraient pu trouver refuge comme les réfugiés hongrois ?

Pardonnez-moi, si j'ai beaucoup de mal à garder mon sang-froid, alors que je désire sincèrement que ce dialogue soit empreint de la plus grande sérénité. Pardonnez-moi, si j'ai encore dans les oreilles les atroces récits des exploits de la pacification, pardonnez-moi si j'ai encore devant les yeux les corps torturés par la police de Lacoste, si parfois mes rêves sont hantés par le souvenir des mechtas où les pauvres petits corps des bébés éventrés au couteau par les parachutistes de Bigeard. Parce que j'ai vu et entendu tout cela M. Maulnier, le cri des femmes violées, le gémissement du supplicié qui monte dans la nuit algérienne comme un insupportable reproche à l'humanité. Les sèches rafales couchant sur le sol les innocentes victimes de la Présence Française, je connais leur bruit, M. Maulnier. Je pense, je suis sûr que si l'Algérie n'avait pas existé la pacification l'aurait faite, car le ciment du sang, plus fort que la mort, est éternel.

J'ai pensé en vous répondant, suivre un plan, une démonstration méthodique, mais cela n'est pas possible. Tout vient en vrac, se chevauche, crie, hurle, gueule et prouve que vous avez tort et que Kennedy a raison. J'aurais voulu démontrer votre « erreur » quand vous affirmez que la révolte algérienne est dirigée par Moscou. Je vois la suprême tactique à l'usage du peuple américain, Moscou, le Kremlin, Krouchtchev, Alger, Maurice Thorez. Eh bien, non. Si le F.L.N. a fait appel à toutes les volontés algériennes pour son combat victorieux (n'en doutez pas), il a demandé au Parti Communiste Algérien de prononcer sa dissolution. Le P.C.A. a refusé cette intégration qui lui était proposée. Alors, il faut savoir. Il faut être honnête, M. Maulnier, ce n'est pas le F.L.N. qui va à Prague réclamer des appuis.

Voulez-vous que nous résumions votre situation ? Vous êtes contre les intellectuels qui s'érigent contre le pouvoir central. Vous auriez condamné Voltaire, Callas, Etienne Dollet et Jaurès. Aron a de la chance d'appartenir à votre journal. L'église vient de condamner sans équivoque ce pseudo-aumonier parachutiste qui fit l'apologie de la torture, seriez-vous anti-catholique ? Vous niez à l'Algérie son

existence en tant que Nation, seriez-vous ignorant ? Vous voulez prolonger cette guerre parce que un amour propre mal placé vous fait considérer toute négociation comme une déchéance, seriez-vous belliciste ? Vous acceptez délibérément les morts en puissance que votre attitude baptise, seriez-vous contre le contingent ? Vous voulez que l'Amérique cautionne cette politique de fous, seriez-vous contre les Etats-Unis et contre tout ce que cela implique, l'O.T.A.N., l'aide à l'Europe, Commannds off Shore etc ? Vous ne trouvez pas M. Maulnier que vous avez une curieuse position ?

Pour votre gouverne, je vous signale que les réfugiés d'Algérie en Tunisie et au Maroc sont trois fois plus nombreux que les réfugiés hongrois et ils le seraient dix fois, si les fils de fer électrifiés ne rendaient pas le passage de frontière si difficile. Je vous signale que les morts innocents algériens sont quinze fois au moins plus nombreux que les morts de Budapest, c'est-à-dire quatre cent cinquante mille. Ne protestez pas, je peux en faire la preuve et je ne demande qu'à être entendu chiffres et documents en main par une commission d'enquête de l'O.N.U. Alors, votre histoire de Budapest, nous y croirons le jour où vous protesterez contre les atteintes à la liberté qui ont lieu en Algérie, nous y croirons le jour où vous vous prononcerez contre les exécutions sommaires du Constantinois, contre le ratissage des mechtas du Fillaoussen, contre les meurtres des bébés de la mechta Zef-Zef et d'ailleurs. J'ai des témoins M. Maulnier sur ces affaires et M. Soustelle le sait, lui qui observe un silence prudent lorsque l'on lui rappelle certains rapports qu'il n'a pu nier.

Alors, M. Thierry Maulnier, permettez-nous de penser que l'indignation du monde libre doit aller à l'Algérie avant la Hongrie. Les statistiques, les chiffres parlent plus éloquemment en faveur de l'Algérie. Je ne nie pas l'importance de la répression de Budapest, je dis qu'elle ne peut être comparée à la guerre d'Algérie.

Lorsque vous niez le fait national algérien, tenez-vous compte de la déclaration de Lacoste qui interdit l'entrée d'une délégation, pas de Moscou, des syndicats libres de la C.I.S.L. en Algérie, sous l'aveu qu'il ne peut assurer sa sécurité, je vous reporte à la proposition du F.L.N., qui lui engage sa parole à la C.I.S.L. et garantit la protection de la même commission d'enquête. Ne pensez-vous pas qu'à l'énoncé de ces simples faits, il est légitime de penser que l'Algérie est déjà aux Algériens et non aux parachutistes de Bigeard.

La vie est ainsi faite Thierry Maulnier qu'il faut de tout, pour faire un monde, des sénateurs américains et des journalistes comme vous. Mais il n'est pas certain que le pharisaïsme soit le privilège de ceux que vous pensez.

Pouvoirs spéciaux

L'HEURE D'ALGER



Mollet : Un échec !

ournissa au jeune sénateur des docu-
iles à l'élaboration de cette attaque au
oloniale de la France. En outre,
le Département d'Etat américain, qui
pression sur Paris, les pays d'Amérique
sir à la prochaine session d'abandonner
brûner seulement le fait national algé-
l'intention d'entreprendre une tournée
du Sud, mais les experts diplomatiques
ce de succès.

e opinion publique inquiète, par l'évo-
nationale qui s'exprime dans le cadre de
sition américaine conditionnée par la
Moyen-Orient, par les réticences des
in et des alliés de l'O.T.A.N., la France
de sa politique nord-africaine où des
l'engagent à ne pas tenir pour négli-
gements de Rabat et de Tunis tribu-
s qui fait toute entière cause commune
sur leur libération. Tout ceci démontre
inçaise. A ces éléments, il faut encore
litatif important, l'échec de la « pacifi-
arabique si l'on tient compte de la
combat et de puissance de feu en

versant des pensions aux familles des militaires. On ne peut donc
parler comme Robert Lacoste voudrait le faire entendre d'une lassitude de la Révolution Nationale Algérienne dont la position n'a jamais été aussi solide tant sous les angles militaires que diplomatiques. Paris le sait bien, puisque Bourghès-Maunoury vient de faire les premiers pas en envoyant à Tunis, M. Gaéau-Buissonnière conseiller technique au Ministère des Affaires Etrangères afin de faire part à M. Rachid Abdel-Kader le secrétaire général de l'U.G.T.A. des propositions françaises quant à des pourparlers éventuels, pourparlers qui pourraient avoir lieu à Genève par exemple, là où prit fin le conflit indochinois.

LES CHANCES D'UNE NEGOCIATION

Quelles sont donc au vu et au su de ce que nous venons d'exposer les chances d'une négociation sur un cessez-le-feu éventuel. Il semble que les parties en présence buttent essentiellement sur le mot clef du problème « l'indépendance ». Le Front de Libération National en fait l'unique condition d'un cessez-le-feu en posant comme préalable à toutes négociations la reconnaissance par la France du fait national algérien.

La position de Paris n'est pas aussi simple qu'il pourrait paraître à première vue. Le congrès national de la S.F.I.O. a montré une tendance même au sein du groupe parlementaire socialiste à accepter la discussion sur la condition du F.L.N. Le Quay d'Orsay lui-même qui semble reconvenir sa position algérienne sur la base d'une confédération nord-africaine unie à la France au moins sous l'angle économique se heurte à l'intransigeante position des ministères de l'Intérieur et de la Défense Nationale. Ces deux ministères mettent en avant le danger de remous qui ne manquerait pas de se produire en France et en Algérie, remous orchestré par les ultras en Algérie et par certains hommes politiques en France. Le Ministre-Résident se fait le défenseur de cette thèse à laquelle il n'est d'ailleurs pas étranger. A part les communistes on peut dire que les groupes parlementaires hostiles à l'eupérisation, comme l'U.R.A.S. et les poujadistes, sont délibérément du côté Lacoste, alors que les Européens voudraient mettre fin au conflit. L'argument qui veut que les socialistes, acharnés défenseurs de l'Europe soient majoritairement hostiles à la négociation est un argument qui ne résiste pas à l'analyse. La négociation nécessaire est acquise dans l'idée de la majorité des membres du Parlement français et les déclarations de couloirs contredisent résolument les déclarations à la tribune. Il suffirait d'un élan pour qu'une reconversion surprenante se produise. Tout un chacun des hommes politiques à désormais conscience du danger que la poursuite de la guerre d'Algérie représente pour la France, mais nul n'a le courage de l'affirmer ouvertement. La menace d'un putsch militaire fasciste est un argument qui retient l'élan des hommes de bonnes volontés qui cherchent une caution de poids à l'idée de négociation. C'est ainsi que le nom du Général de Gaulle a fait surface.

Contrairement à certains bruits intéressés, il ne s'agit pas de porter de Gaulle au pouvoir, comme voudrait le faire croire « Carrefour » qui se réclame à tort de la caution du Général. Il s'agit plus exactement à ce que le Général emploie dans des conversations secrètes l'indéniable popularité qu'il possède au sein de l'armée pour faire comprendre à celle-ci le grave danger qu'un coup de force contre le régime, soit avec son appui, soit avec sa passivité, pourrait faire courir à la France. L'approche de l'Assemblée générale de l'O.N.U. a donc incité Bourghès-Maunoury à tenter l'essai de négociation. La contre-maœuvre destinée à calmer les ultras fut le dépôt de l'extension des pouvoirs spéciaux à la Métropole. Les Indépendants ne s'y sont pas trompés, qui y voient une arme à double tranchant. L'extension des pouvoirs spéciaux pourrait en effet jouer contre les libéraux dans le cas de leur réussite. C'est là le dilemme où le gouvernement français est engagé et la chance de la rencontre de Tunis, tient dans un pile ou face politique, c'est-à-dire une chance sur deux.

LA POSITION ALGERIENNE

Sur l'ouverture possible de négociations, les Algériens ne sont pas hostiles a priori, mais méfiants. Le proverbe « Chat échaudé craint l'eau froide » a dans le contexte politique algérien une valeur d'actualité indéniable. L'arrestation de Ben Bella, les tergiversations de Pierre Commin après les entrevues de Rome et de Genève, la mauvaise foi de quelques-uns des arguments mis en avant par le Gouvernement français pour refuser les pourparlers sur une base saine et efficace font que le F.L.N. se doit d'agir avec prudence, à l'heure où comme nous l'avons démontré

sa position militaire, politique et diplomatique n'a jamais été aussi forte. Aux arguments que nous avons mis en lumière, il convient d'ajouter le congrès de la C.I.S.L., les déclarations d'Aneury Bevan et l'affrètement progressif de la position S.F.I.O. au sein de l'Internationale Socialiste et aussi le soutien, quoiqu'il cache, de grandes compagnies pétrolières qui voient les richesses du sous-sol saharien entendre traiter dès maintenant avec ceux qu'ils considèrent à plus ou moins longue échéance comme les véritables propriétaires : les Algériens.

Plus que politiques, les chances d'une réussite des pourparlers seront économiques. C'est dans le cadre d'un ensemble nord-africain que se placeront l'échec ou le succès des négociations possibles. Sous l'angle politique, on voit déjà se dessiner une évolution de la position française qui admettrait comme certaines déclarations officieuses en font foi, la vocation nationale algérienne. C'est un point sur lequel on doit pouvoir s'entendre, la marge n'est pas grande entre la vocation nationale et le fait national. Il faudra aussi s'entendre sur les délais d'application pouvant mener à l'indépendance qui reste au centre du problème. L'angle économique sera plus difficile. Les Algériens savent d'expérience que l'indépendance politique n'est une indépendance réelle que si elle est assortie d'une autonomie économique. C'est là où les partenaires se butteront. Il est possible que l'on s'emploiera de part et d'autre à trouver des raisons politiques à l'échec des pourparlers si échec il y a, mais les raisons profondes seront le désaccord sur l'exploitation saharienne, les tarifs douaniers, les biens nationaux, certaines nationalisations inévitables en Algérie, la réforme agraire et aussi l'épuration administrative avant la passation des pouvoirs réclamée par le F.L.N.

Rien n'est plus ardu que la technique de l'indépendance politique dépendante de l'économie. La seule solution qui apparaît donc possible est la parité au sein d'un ensemble, cet ensemble c'est la mise en commun des ressources maghrébines au sein de la zone franc, par exemple, mais sans que pour autant, la France participante soit dirigeante de droit. Il semble que la rue de Rivoli dans un fin de compte on finira par découvrir le rôle important pour la solution du problème algérien aura son rôle à jouer.

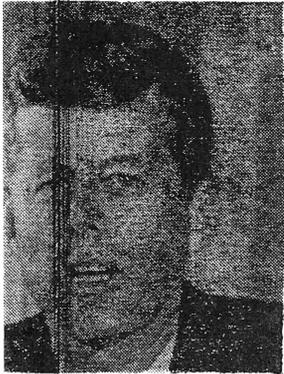
Le discours de S.M. le Sultan à Oujda, les appels de Bourguiba, Nehru, la conférence de Brioni, ont marqué les étapes de la solution algérienne. Aujourd'hui Paris fait les premiers pas. Il reste à souhaiter que cela ne soit pas un jeu destiné à préparer la position française à l'O.N.U., jeu suivi par l'intransigeance, à laquelle nous sommes habitués, dès la fin des débats onusiens. Dans ce cas, la France devrait s'attendre à certaines surprises dont l'embrasement général de l'Afrique du Nord pourrait être un des éléments. Paris devrait alors en assumer toutes les conséquences tant humaines qu'Internationales. En attendant la question reste posée. La guerre d'Algérie va-t-elle entrer dans la phase des négociations décisives ? Encore une fois, nous répondons une chance sur deux. Un fait est cependant certain. Si Paris veut faire preuve de bonne volonté, que Ben Bella et ses compagnons soient remis en liberté. Ce geste serait de bonne augure pour la conclusion d'une guerre imbécile à laquelle il ne pourra être mis fin que par la reconnaissance des droits légitimes du peuple algérien.

Cependant les peuples de Tunisie et du Maroc sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une entité nord-africaine, qui ne pourra voir le jour que lorsque la paix sera revenue en Algérie. La diplomatie tunisienne agit constamment dans ce sens alors que celle de Rabat semble ménager Paris.

HAFID JELLABI

TON EN ALGERIE

est point, tant sous l'angle militaire
e. Si l'événement répression: a pendant
une légère régression du terrorisme
N. sous l'angle opérationnel n'a pas
ral de respirer et de reprendre son



ndine: des forces de police a répondu
rité intérieure. Les forces de l'ordre
ne suffisent pas à assurer aux colons
colite. Deux tendances pour esquissées
apparus. L'une ultra tendant à la
nciens légionnaires ou d'anciens com-
suppléer au manque de protection
penche à composer avec les éléments
un vivendi en payant aux collecteurs
ession. C'est ainsi que les tribunaux
plusieurs cas de colons de l'intérieur
d'importantes sommes d'argent. La
quel aucune collusion politique avec
ue, fut extrêmement simple, l'armée
ous pcyons afin de continuer à sur-
les algériennes sont encore sous la
ques bûrgs importants, une lassitude
population européenne qui demeure
isolées! Ceci est un point non négli-
rançais pourra se servir, le jour où
« Volonté » des Européens d'Algérie
aise » fut-ce au prix des plus grands

d'ici peu, une nouvelle phase mili-
a signalé un regroupement des forces
ntagoneux et le refus provisoire du
rdre. Une offensive d'automne ou
réservé bien des surprises à l'Etat-
ctique de regroupement de l'A.L.N.
oises et assouplir le quadrillage. La
tre et une centaine de fermes furent
hiques que les Français considéraient
ntation politique F.L.N. dans les villes
aujourd'hui achevée, et la rentrée
it de verser une solde aux combat-
les veuves et les orphelins, tout en



Ben Bata en conversation avec MM. Cherkaoui, Thami Ouazzani et le Dr. Ben Bouchaïb

DIPLOMATIE SECRETE

Depuis cinquante ans les partisans de la diplomatie ouverte à l'information des peuples et de la démocratie secrète s'affrontent à coups d'arguments plus ou moins convainquants. Les premiers considèrent qu'il ne saurait y avoir de véritable démocratie en tenant à l'écart le peuple et ses représentants de négociations qui engagent leur avenir et peuvent décider de la guerre et de la paix. Les autres pensent, au contraire que la publicité ne peut que compliquer la tâche des diplomates en introduisant dans les discussions une passion préjudiciable aux concessions mutuelles qui seules permettent d'aboutir à des accords durables. Il serait préférable de mettre la nation devant le fait accompli que de la tenir au courant du déroulement des travaux, le peuple mal informé des réalités, pouvant considérer comme une trahison tout recul dans les thèses soutenues, alors que très souvent on demandait le plus pour avoir le moins.

Certaines nations telles les U.S.A. portent tous leurs problèmes extérieurs sur la place publique. Les démocraties populaires au contraire agissent secrètement, se réservant même de tromper leurs peuples pour obtenir des mouvements d'opinion destinés à influencer l'adversaire. Les vieilles nations européennes n'ont pas de ligne bien définie, oscillant entre l'information complète et des renseignements peu compromettant. Mais partisans de l'une ou de l'autre thèse semblent d'accord pour limiter

le champ de la discussion aux seules questions d'alliance militaire ou diplomatique, la plus grande publicité étant donnée aux questions économiques, quels que soient les régimes. Ces questions, en effet ne soulèvent pas les passions populaires et leur complexité exige d'autre part une information des gouvernements sur les problèmes soulevés qui ne peut s'obtenir dans le secret.

Tel ne semble point cependant le point de vue de notre Ministère des Affaires Etrangères. Celui-ci, contrairement aux usages mondiaux, étend le secret aux affaires les plus anodines et se contente de communiqués vagues où des informations imprécises, sont données avec parcimonie. Est-ce là, louable modestie ou désir de dissimuler des échecs et des abdications. Bien malin qui le dirait. Certains communiqués sont tellement peu détaillés qu'ils peuvent laisser supposer le meilleur ou le pire. Les critiques peuvent nous exposer à d'éclatants démentis que dans notre cœur de patriote nous ne pouvons que souhaiter, les passer sous silence peut nous valoir le reproche de nous être rendus les complices d'une abdicacion ou d'un arrangement préjudiciable à notre pays.

Ainsi en est-il des récents accords avec l'Espagne. Ceux-ci vont avoir pour tout le pays des répercussions très importantes et pour nos compatriotes de la Zone Nord des conséquences capitales. Or toute la presse les a résumés en quinze lignes et l'hebdomadaire du parti du

ministre lui-même en une demi-colonne petit format.

Nous n'en remarquons pas préjudiciablement que le montant de la dette du Maroc envers l'Espagne a été fixé à 2.300 millions de pesetas soit au minimum un milliard de plus que les estimations d'avril 1956. C'était là la conséquence inévitable du retard apporté à la solution du problème et nous n'avions pas manqué en son temps de signaler ce péril, en nous insurgant contre l'attentisme dont faisait preuve le Ministère.

On nous indique ensuite que le prix du rachat des pesetas n'a pas encore été fixé. C'était là pourtant un des éléments primordiaux du problème et nous ne concevons pas comment un accord de paiement a pu être signé sans fixation du cours de la monnaie.

Puis il est question d'un accord commercial portant sur dix milliards pour les exportations du Maroc vers l'Espagne et 15 milliards pour celles de l'Espagne sur le Maroc.

La différence au crédit de l'Espagne devant permettre EVENTUELLEMENT des investissements espagnols au Maroc. Etant donné l'énormité des chiffres par rapport à nos échanges commerciaux antérieurs avec l'Espagne, cela implique une véritable réorientation de notre commerce extérieur. Et nous nous demandons avec inquiétude sur quels articles porteront, ces échanges. Bien entendu il ne s'agit pas de produits agricoles, nos productions étant similaires et les 2 pays étant tous deux exportateurs d'agrumes, de primeurs, d'huile d'olive, et se faisant concurrence sur les marchés européens. Il ne s'agit pas non plus de produits miniers, car si l'Espagne consomme nos phosphates, nous sommes comme elle producteur de métaux ferreux et que s'il en est parmi ceux-ci que nous ne produisons pas, l'absence chez nous d'une industrie métallurgique nous en rend l'acquisition inutile. Il en est de même pour le mercure dont l'Espagne est exportatrice.

Restent donc les produits industriels. S'agit-il de biens d'équipement dont nous avons le plus grand besoin pour la construction de notre future industrie. Certainement pas car l'Espagne en est, elle même cruellement dépourvue. Il s'agit donc de biens de consommation. Or la principale industrie exportatrice de l'Espagne est le textile. C'est aussi notre principale industrie et pour la protéger nous venons d'élever une barrière douanière malgré tous les inconvénients que cela comporte.

N'y a-t-il pas là une évidente contradiction. Et pour permettre aux industriels espagnols des investissements d'ailleurs éventuels et mal déterminés n'allons-nous pas être envahis de marchandises concurrentielles pour notre industrie et d'une nature incompatible avec l'esprit de nos futurs plans d'équipements (il est vrai direz-vous que ceux-ci sont si lointains !) Nous souhaitons que le Ministère veuille bien éclairer notre lanterne.

Du même coup, il pourrait peut-être bien nous dire, sur un tout autre sujet, les motifs de l'ajournement sine die de la Conférence Africaine projetée lors des cérémonies de l'indépendance du Ghana et qui devait se tenir à Tanger. La nécessité s'en fait de plus en plus sentir étant donnée la création du Marché Commun Européen dans lequel nous sommes impliqués, mais à notre insu. S'il y a des obstacles à cette conférence, qu'on nous les dise. Notre jeunesse n'est pas de l'infantilisme et nous sommes très capables de comprendre et éventuellement d'approuver les raisons qui nous seraient données.

Si un peuple peut accepter d'ignorer les détails d'un accord militaire, il a le droit le plus absolu de connaître la ligne suivie par son gouvernement en matière de politique étrangère, et ce gouvernement a le devoir de l'en informer et de s'informer lui-même de sa conformité aux désirs de la nation.

Le contraire n'est plus admis même dans les pays les plus rétrogrades et sous les régimes les plus absolus. A plus forte raison dans un pays que son souverain veut démocrate et libéral.

RAISONNEMENT PAR L'ABSURDE

Au cours de sa conférence de presse, hier soir, le Ministre des Affaires Etrangères a donné un compte rendu des résultats de son voyage en Espagne.

A la question d'un journaliste, de savoir si la région d'Ifni serait incorporée dans la Patrie, il répondit : « j'ai trouvé beaucoup de compréhension chez mes interlocuteurs espagnols qui ont accepté de discuter de cette affaire.

Il a exprimé ensuite ses regrets de ce que la tension persiste toujours à Ifni et que l'on n'ait tenu aucun compte de ses demandes concernant la libération des prisonniers marocains.

Il est clair que le Ministère des Affaires Etrangères considère le fait que les Espagnols aient accepté de discuter la question d'Ifni comme une preuve de bonne volonté de leur part.

Cette reconnaissance de la part du Ministre des Affaires Etrangères peut avoir des conséquences graves. Il en assume la responsabilité.

Le peuple marocain considère l'affaire d'Ifni comme une chose vitale pour le pays et estime qu'on doit employer des moyens rapides et énergiques pour résoudre cette question.

Il ne suffit pas que l'Espagne accepte la discussion dans l'affaire d'Ifni. Il faudrait qu'elle accepte l'évacuation de son occupation colonialiste de cette région qui est partie intégrante de la Patrie Marocaine et le Ministre croit nous donner une preuve de bonne compréhension des autorités espagnoles en disant que ces autorités ont refusé de libérer des prisonniers marocains.

Nous sommes étonnés que ceci vienne de la part d'un homme responsable dans un gouvernement qui dirige les affaires du Maroc indépendant alors qu'il se devait de prendre toutes dispositions nécessaires pour protéger la liberté de ses compatriotes marocains et sauvegarder leur honneur au lieu de prendre à la légère la défense de leurs intérêts ; telle est la charge de tout Ministre des Affaires Etrangères qui connaît la valeur de son mandat et le respecte.

A la question de savoir à quelle date un ambassadeur marocain sera nommé à Paris, le Ministre a répondu que ceci est fonction de l'affaire relative à l'incident de l'avion transportant les 5 dirigeants du F.L.N. en ajoutant que la question sine qua non pour désigner un ambassadeur est la réunion de la Commission qui doit statuer sur l'incident de l'avion. Il a ajouté qu'il était probable que le nouvel ambassadeur marocain à Paris soit désigné, le lendemain, du 16 du mois courant, date à laquelle la commission de l'incident de l'avion doit se réunir à Genève.

En jouant ainsi sur les mots, le Ministre se croit très habile mais il aboutit à un échec car, nous savons tous que le Maroc n'a pas rappelé son ambassadeur de Paris pour protester contre un incident d'avion mais bien pour protester contre l'enlèvement de 5 dirigeants du Front de Libération Algérien.

Le peuple marocain refuse la nomination d'un ambassadeur de Sa Majesté à Paris tant que les hôtes de Sa Majesté et du Peuple Marocain, resteront dans les prisons françaises. Le Ministre nous fait croire que le seul fait de la réunion de la Commission de l'incident de l'avion serait suffisant pour aplanir toutes difficultés empêchant la normalisation des relations diplomatiques entre Rabat et Paris.

Nous voyons donc qu'il ne s'occupe point du résultat de la réunion ; le seul fait qu'elle ait lieu lui suffit, qu'elle parvienne ou non à un résultat.

Nous nous demandons dans ces conditions de qui le Ministre se moque-t-il avec son raisonnement absurde ? Est-ce des Algériens, de l'opinion publique marocaine ou de lui-même ?

Nous voyons donc à nouveau que la constitution de la Commission n'est qu'un fait stupide destiné à jeter la poudre dans les yeux et ainsi que nous l'avons dit, elle ne touche ni de près ni de loin le fond de la question qui reste la détention des chefs algériens, non la question de l'avion.

On demanda ensuite au Ministre si la présence, au Maroc, des forces françaises, espagnoles et américaines, allait être solutionnée, il répondit que ceci faisait partie d'un tout devant être envisagé dans son ensemble et que la question n'était pas liée par une condition préalable. Il espère que la paix revienne en Algérie afin que toutes les affaires militaires soient solutionnées.

Cette réponse du Ministre est très claire. Le Ministre ne demande nullement l'évacuation des troupes étrangères et en cela il est en contradiction totale avec l'opinion publique marocaine.

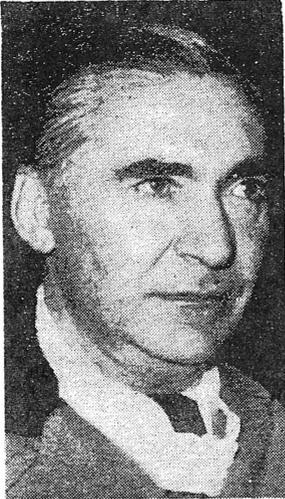
Ce qui veut dire en langage clair qu'il accepte que les armées étrangères restent stationnées dans notre Pays jusqu'à ce que la paix soit revenue en Algérie ; ainsi, notre Patrie servira de base aux opérations contre le peuple algérien avec le consentement et l'approbation de son excellence Monsieur le Ministre.

Ceci est le résultat naturel d'une politique qui est en complète contradiction avec le désir et l'idéal du Peuple Marocain.

(Traduction d'« Ar Rai Al-Amm »)

Curzio Malaparte, ce sacré toscan

par Jean-Jacques LEMARCHAND



Curzio Malaparte

Il est né à Prato, un peu comme si cela lui avait été impossible de naître ailleurs. Cet inévitable événement se passa en 1898, deux ans avant le vingtième siècle qu'il n'avait pas eu la patience d'attendre. Il était indispensable qu'il s'échappa de quelque part à l'âge de l'adolescence, il s'échappa du Collège de Cicognini, bouta hors de sa vue les études classiques et s'en alla pedibus cum jambis, via Vintimille s'engager comme volontaire dans l'armée française. La Champagne crayeuse lui offrit une blessure et le gouvernement français la croix de guerre avec palme. « S'il est difficile d'être Italien, il est très difficile d'être Toscan », écrit-il, désormais il s'emploiera à être en marge. En marge de D'Annunzio, en marge de Mussolini, en marge d'Hitler. Anticonformiste par principe, le paradoxe est son arme secrète. Comme le poison des Borggia, l'existentialisme de Sartre, la forme gidiennne, le purisme équivoque de Proust, il y a un paradoxe Malaparte, meilleur ou pire qu'un autre ; l'essentiel c'est qu'il soit différent.

« Personne ne nous aime », dit-il, et il ajoute, « constatation qui entre toscans est sans importance ». Cette phrase est un paradoxe de plus, car nul homme, n'a plus à cœur que Malaparte le sens de l'homme, un si grand besoin d'amour et de compréhension. Ce fut chez lui maladif, roublant, nécessaire, indispensable. Malaparte avait besoin d'être aimé ou de quiconque parce que, plus que personne il savait aimer. Pour le reste, il avait une cuirasse ; comme les sentimentaux il niait tant qu'il pouvait la tendresse qu'il portait en lui comme un complexe, comme une maladie un peu honteuse. Comme les hommes de Prato, il avait transformé en formule de respect humain « une manière de s'agenouiller qui était plutôt de rester debout, jambes pliées ». Le reste allait de soi, l'écrivain Curzio Malaparte était l'enfant terrible de la littérature italienne. Il aurait sans doute ajouté s'il y avait pensé : « tant pis pour les Italiens, ils n'ont que ce qu'ils méritent : ils ont un grand écrivain ». Peut-être aussi était-il trop modeste pour y avoir pensé à temps.

LA TECHNIQUE DU COUP D'ÉTAT

En 1931, éclata comme une bombe sur l'Europe européenne « La Technique du coup d'Etat ». Ciano s'amusa quelque peu, Mussolini n'en décoléra pas de huit jours. « La Technique du coup d'Etat » fut en

réalité un coup de théâtre qui prenant Hitler comme tête de Turc fut immédiatement interdit en Italie et en Allemagne. Les dictateurs sont des gens sans humour, cet aphorisme développé noir sur blanc par Malaparte dans son livre incriminé reçut une vigoureuse confirmation de la part de Mussolini, qui le fit condamner à cinq ans de déportation à l'île de Lipari. Il y avait du Voltaire dans Malaparte, ne serait-ce que le destin. Son refus de bien-penser l'empêcha de trouver son Frédéric. Faute de protecteur, il se contenta d'avoir beaucoup d'amis avec lesquels il se fachaît très régulièrement. Le plus curieux fut que ses amis lui en voulurent rarement.

Malaparte entendait tout connaître et mettre dans sa vitrine personnelle. Cette formule si chère d'André Malraux « transformer en conscience une expérience aussi large que possible ». Cette nécessité le trébala de Charybde en Scylla et de la Volga du « Côté de chez Proust ». Un adage lui était particulièrement cher : « En Enfer, les Toscans vont pisser ». Il s'arrangea pour que tout le monde s'en aperçut, depuis Ciano à Himmler en passant par les généraux Clark et Guillaume. Il y eut une exception : Le Prince Eugène de Suède. Malaparte avait parfois besoin de vacances.

KAPUTT

C'est à Capri au mois de septembre 1943 que Malaparte mit la dernière main à sa grande œuvre « Kaputt ». Dans la préface de son livre Curzio Malaparte essaie de faire croire à ses lecteurs qu'il s'agit là d'un livre cruel où l'ironie cherche à faire avaler la fatalité morbide d'une dégénérescence humaine contre laquelle, il n'y a plus rien à faire. Cette préface est sans doute le plus éhonté mensonge de Malaparte. En vérité ce livre est un cri d'angoisse, c'est le « prend garde » au monde, c'est la clameur atroce d'un homme qui se refuse encore à désespérer des hommes. Il y a de tout là-dedans, des pendus, des écorchés vifs, des gazés, des cadavres faisant fonction d'agents de la circulation, des chevaux glacés comme des sorbets de la Place Saint-Marc. Malaparte tout au long de « Kaputt » joue au blasé, au type qui a tout vu, à qui il ne peut plus rien arriver d'étonnant, même pas de rencontrer dans une maison de passe pour soldats de la Wermacht, des petites juives à qui il reste encore quatre jours à vivre avant d'être exterminées. La grandeur de « Kaputt » c'est le bluff effroyable de Malaparte, ce monstrueux mensonge de l'homme qui veut faire croire qu'il rit alors qu'il pleure, qu'il pleure avec son humanité à fleur de peau, avec son immense tendresse humaine à bout de doigt et qui faute de pouvoir caresser se contente de partir d'un grand rire crispé devant la pauvre honte qui lui étire le cœur d'être obligé d'appartenir à cette pauvre génération là.

Pour s'en apercevoir, il n'est besoin que de lire, le chapitre de « Kaputt » intitulé « Les villes interdites ». Malaparte y relate, un repas avec Frank, le galeiter de la Pologne, l'homme qui fit périr deux millions de Juifs et qui jouait si bien et si sentimentalement du Chopin. Tout y est, ces femmes des hommes au pouvoir, un peu nonchalantes, un peu hommages et tous ces occupants haut placés qui prenaient Varsovie pour l'Olympe ; et puis Malaparte, souriant, parlant ironiquement :

« Si le mois dernier, il est mort quarante-deux mille Juifs à Varsovie, c'est un chiffre satisfaisant, dans

deux ans le ghetto sera vide ».

Et tout le monde de rire, chacun de trouver cet Italien très amusant et tout d'un coup c'est la révolte, l'homme qui ne se laissait aller qu'avec le Prince de Suède tonne sur cette assemblée d'anti-sémites et gueule son mépris :

« — Jamais les enfants juifs n'apprendront à marcher en souriant dans les rues d'un ghetto. Ils n'apprendront même pas à marcher. Ignorez-vous que les enfants juifs ne marchent pas ? Les enfants juifs ont des ailes ».

D'abord ce fut la stupeur. Puis Frank le bourreau au cœur musical éclata d'un grand rire et tout le monde suivit son exemple, tout le monde se mit à rire d'un gros rire bien gras, plein de sous-entendus très drôles ». Seul Malaparte ne riait pas... Il souriait.

LA PEAU

Après les Allemands et les Russes, ce fut les Américains. De 1943 et 1945 ; jusqu'à la fin de la guerre, Malaparte prendra part au combat dans les rangs des Alliés en tant qu'officier de liaison entre le Haut Commandement Allié et la Division de Partisans « Posente ». De cette expérience sortira « La Peau », un autre chef-d'œuvre aussi noir que « Kaputt », aussi sombre, plein de mots qui font mal parce qu'ils sont faits pour faire mal, exprès, méchants, cruels, perfides, sournois. Cette fois, il semble que le sens humain de Malaparte est en perte de vitesse. Toute cette accumulation de l'horrible lui fait mal, le trouble, le gêne, l'accumule au suicide de la foi en l'homme. Et pourtant, un homme le sauve, lui rend l'espoir. Georges, ce lieutenant américain qui ne comprend pas grand chose. C'est reposant ce garçon qui passe à côté du mal, sans se salir, sans se tacher. Malaparte l'envie, s'accroche à lui sans en avoir l'air et c'est de nouveau la salvation de l'homme par l'homme qui reprend le dessus, même si les braves types sont la minorité, même si les braves types n'ont aucun droit d'être un pluriel, même si seul doit exister le brave type, c'est le juste de Gomorhe, l'innocent de Sodome, et Malaparte l'aimera plus que tout, même s'il se croit obligé de se fier de lui. Il ne serait pas Malaparte sans cela. Curzio est un « Chrétien », pas un pratiquant, pas un croyant, un « Chrétien ». Pour lui le Christ ne s'appelle pas obligatoirement Jésus, il peut s'appeler Aldo, Mario, Ivan, Phillippe ou Foxa. Peu importe la couleur politique, religieuse ou sentimentale de son Christ, l'essentiel est qu'il en existe un, quelque part de Christ et qu'on puisse être sûr de le trouver au moment opportun. Le reste est une affaire d'ironie sur soi-même. L'important est que les Christ soient la mauvaise conscience du monde comme les Toscans sont la mauvaise conscience de l'Italie. Il n'est pas important que les uns ou les autres aient raison. De toute façon le propre des Christ, c'est d'être interrats. On se demande comment ils pourraient vivre et mourir autrement.

ET PUIS APRÈS

Et puis après, il a écrit des tas de choses. Des comme cela sans importance ou débordantes d'intérêts, mais de toutes façons géniales. Pas toujours réjouissantes mais de toutes façons gaies à la manière d'une chauve-souris techniquement paranoïaque. Cela s'appelle en vrac « Monsieur Caméléon », « Une Fem-

me comme Moi », « Sangué », « Das Kapital », « Le Bonhomme Lénine », « Deux chapeaux de paille d'Italie » et « L'Europe Vivante ». Il y en a d'autres et j'en passe. Il y a d'ailleurs des tas d'autres choses chez Curzio. Il y a Capri où rode l'ombre d'Axel Munthe, il y a la Via Di Maggio et le parfum de la femme en noir, il y a les quais de la gare de Varsovie et deux femmes qui attendent le train, une vieille et une jeune... et puis il y a un café de l'île St-Louis où pour la dernière fois j'ai rencontré Malaparte. Un ivrogne allait se coucher sous un pont, le père Lauer commençait à refuser des chopes aux clients attendus. Sur le Pont Saint-Louis en l'île, le père Désiré ramassait son pliant et son accordéon. Malaparte trimbalaît dans la nuit son insolence coutumière. Soudain un petit chat passa entre les jambes de Curzio, qui se pencha le prit dans ses mains et le caressa longtemps. Le père Lauer baissait son rideau de fer lorsque Malaparte reposa le chat sur le trottoir en disant :

« — J'ai horreur des chats.

Puis il regarda le chat s'éloigner avec un regard plein d'amour.

Aujourd'hui Malaparte est un train de mourir. Comme il se devait, il a enregistré pour la radiodiffusion une partie de son agonie. Malade depuis longtemps, il a lutté contre la mort jusqu'au bout, avec ce petit brin d'orgueil qui ne le quittait qu'à ses moments d'abandon. Son dernier mot : « Je n'en puis plus. »

Dans son dernier livre, « Ces Sacrés Toscans » ce livre qui a étonné l'Italie par son optimisme auquel Malaparte n'avait habitude personne, il a voulu mettre en exergue du chapitre 9, la façon de mourir des Toscans :

« Ils s'en vont dans l'autre monde, dans l'au-delà comme s'ils passaient d'ici dans une autre pièce ».

Ce chapitre 9 restera le testament de Malaparte : « Ainsi s'en vont-ils en enfer avec la pioche sur l'épaule. Ils savent qu'en enfer aussi ils trouveront un peu de terre à cultiver ».

Je pense qu'il aurait aimé pouvoir décrire son arrivée en enfer avec une pioche sur l'épaule. Il va de soi qu'il n'a sans doute jamais pensé finir ailleurs qu'en enfer puisque c'est là que se retrouvent les gens de Prato.

Il est un dicton de Prato qui affirme : Moi, je suis de Prato, Je veux être respecté, Pose ta pierre, compris ?

Il n'y a plus qu'à pousser la porte pour voir tous ces sacrés toscans rigoler de cette excellente plaisanterie, tous, les Giotto, les Léonard, les Filippo Lippi, les Botticelli, les Piero della Francesca. Tous ceux-là qui firent les beaux jours de la Toscane, tous ceux-là qui sont prêts à reconnaître celui qui fut un soir à l'île Saint-Louis, le plus sensible des hommes que j'ai connus, Curzio Malaparte, le plus sacré Toscan de tous les Toscans.

Malaparte vient de mourir. Le monde a perdu un de ses grands écrivains, un des plus grands sans doute.

Jusqu'au dernier moment il fut fidèle à lui-même, c'est-à-dire quel qu'un. Sa villa de Capri conserva son souvenir tant il est vrai que les ombres savent aussi comme le talent trouver le chemin du cœur des hommes.

LA FEMME MAROCAINE DANS LE MAROC NOUVEAU

La femme marocaine est depuis quelques années engagée dans une lutte, dans une revendication systématique de l'égalité des sexes dans tous les domaines. Il y a décalage entre l'émancipation du jeune marocain — rapide celle-ci — et celle de la femme marocaine. Les raisons de ce décalage, nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement sur ces colonnes. Il est un fait certain c'est que la femme marocaine s'est rendue compte que l'évolution de son compatriote rendait tout dialogue impossible, à tout le moins difficile. Elle s'est alors jetée à corps perdu à la poursuite, si j'ose dire, de celui qu'elle voudrait appeler : son alter ego.

Il s'agit ici d'appeler les choses par leur nom et de voir la vérité telle qu'elle est. Pouvons-nous dire après deux années d'indépendance que l'émancipation de la femme marocaine va bon train que notre compatriote prend une part active à la vie du pays ? Je ne le crois pas. Au cours de cette enquête menée tambour battant auprès de jeunes « intellectuelles marocaines » qui travaillent dans divers ministères, j'ai pu constater qu'il y avait « prise de conscience ». La femme marocaine a en effet un réel désir de participer à la vie active du pays. Elle se refuse à demeurer « sur la touche ». Elle veut occuper la place qui lui revient auprès de l'homme. Elle veut assumer pleinement son rôle social. Écartée de l'homme dans le temps, elle est à présent en contact étroit avec lui. Décidée comme lui à construire un Maroc nouveau, indépendant et surtout démocratique.

Je dis bien : et surtout démocratique. Effectivement toutes les jeunes marocaines que j'ai eu l'occasion d'inter-viewer m'ont dit leur souci de voir le Maroc accorder le droit de vote à la femme. Quelques unes ont même déclaré qu'elles voulaient être éligibles.

Il est un point que j'aimerais mettre en relief. La presque totalité de mes jeunes interlocutrices ont conscience du fait que, dans le cadre de cette évolution tellement souhaitable, il importe que la femme marocaine garde son cachet personnel, qu'elle veuille à sauvegarder sa personnalité, son originalité. Le modèle vivant dont certaines voudraient s'inspirer est S.A.R. la Princesse Lalla Aïcha qui possède le sens du juste milieu entre les tendances modernistes et les traditions ancestrales.

Mademoiselle K.A. secrétaire au Ministère de l'Intérieur. 20 ans, assez jolie ; ennemie jurée du port du voile. Je la conduis chez elle. Chemin faisant, elle me parle de l'évolution de la femme marocaine.

— La femme marocaine ne sera évoluée me dit-elle que dans vingt ans. Et tout le travail que l'on fera dans ce sens s'avèrera insuffisant.

Je lui parle du mariage et des réformes qu'il serait bon d'y apporter.

— Il ne faut plus que la femme marocaine soit vendue au plus offrant. Nous nous révoltons contre cet état de choses. Nous ne sommes pas des animaux. Nous revendiquons en outre le droit de choisir l'époux qui nous convient.

Au gré de la promenade, nous rencontrons une jeune fille, secrétaire elle aussi dans un Ministère. Elle parle aussi bien le français que l'arabe. J'apprends qu'elle est une fervente admiratrice de Lamartine (Et elle n'est pas romantique pour deux sous !) et de... Hafid Jellabi.

— M. Hafid Jellabi me demande-t-elle à brûle pourpoint avec un petit air curieux, quel âge a-t-il ?

— Je lui fais remarquer alors que les rôles sont renversés.

Elle me dit aussi qu'elle aime Gilbert Bécaud et qu'elle danse à ravir le... (tango ? pensez-vous ?) le rock-and-roll.

Je ne tarde pas à m'apercevoir qu'elle a une très fausse conception de l'évolution de la femme marocaine, une conception qui ferait frémir, à coup sûr, notre collaborateur Bensalem Seffar.

Au Ministère de la Jeunesse et des Sports, une jeune fille, 17 ans, yeux d'un noir de jais, taille fine, une véritable gitane pour tout vous dire. Elle est timide.

— Comment concevez-vous l'émancipation de la femme marocaine ?

— Ce sujet nécessite beaucoup de temps. Ce que je peux vous dire d'ores et déjà c'est qu'il serait absurde — absolument absurde — de calquer l'émancipation de la femme marocaine sur celle de l'Européenne.

Mon ami O. qui est chef d'un bureau d'interprétariat répond « amen ». Et il se met à son tour à m'expliquer les dangers à s'aventurer sur cette voie sans réflexion.

— Il y a en outre ajoute-t-il dans un français impeccable entre la femme marocaine et l'européenne une différence de mentalité. C'est là le problème que pose la rencontre des civilisations occidentales et orientales. Et c'est dans une synthèse de ces deux civilisations

que réside la solution de ce problème (j'ajoute : et de bien d'autres).

A la porte d'un Ministère. Midi. Chaleur suffocante. Une jeune marocaine, 19 printemps. Un corps admirablement moulé dans une robe style B.B. (Brigitte Bardot pour les profanes). Entendez : décolleté généreux.

Le tout vous fait songer d'ailleurs à cette déesse de l'écran qui a nom... Sophia Loren. Mais honni soit qui mal y pense. Je n'ai fait rien d'autre que demander à ma sympathique interlocutrice son avis sur l'émancipation de la femme marocaine.

— Il serait malhonnête me dit Mlle B. tout en conduisant d'une main habile sa 2 C.V. où elle m'a invité à prendre place, il serait donc malhonnête de prétendre que la femme marocaine ne participe à l'administration du pays. Il serait seulement souhaitable que tous les accès lui soient ouverts. Pour cela, une véritable révolution s'impose. Il faut battre en brèche l'ancien édifice. Il y a lieu de signaler aussi que nos parents entravaient souvent notre évolution. D'autre part il est urgent de mettre un terme à la polygamie et à la répudiation qui constituent une véritable source de maux sociaux.

Puis de fil en aiguille, Mlle B. vient à me parler de « Démocratie » et du remarquable article de Carlos de Nesty : « Les Juifs dans le Maroc nouveau ».

— C'est un régal me dit-elle. Et je m'en vais de ce pas acheter : « Le Juif de Tanger ».

La nation marocaine a besoin de tous ses enfants. Elle a besoin de ses femmes qui seront appelées à former les nouveaux cadres des maîtres.

LA REVOLUTION DES FEMMES EN ISLAM

Une critique de Driss CHRAÏBI

Décidément, René Julliard est un grand bonhomme ; après avoir publié des Françoise Sagan et des Minou Drouet, voici qu'il « sort » des ouvrages qui dépassent leurs auteurs et qui sont aux dimensions de deux mondes, des ouvrages qui aideront, j'en suis sûr, à la grande communauté humaine de demain. Je viens de lire l'extraordinaire « reportage » de Pierre l'Chac, « L'Afrique et mes Amis ». Voici maintenant « La Révolution des femmes en Islam », d'Attilio Caudio.

Femmes du Maroc d'aujourd'hui et de demain, ce livre est vôtre. Et c'est à vous d'en parler. Je pourrais en faire un compte-rendu et ce serait une gageure : c'est comme si je faisais un « compte-rendu » de vous toutes, êtres humains vivants, complets, aimants, pensants et croyants. Cette révolution vous appartient, à vous qui « pouvez être dignes du respect de nation ».

Et savez-vous à qui est dédiée ce livre ? Ecoutez : « ...Celle des princesses de la famille royale marocaine qui pourra connaître un Maroc où toutes les femmes seront telle que Lalla Aïcha les souhaite, c'est la dernière fille du Sultan, née pendant l'exil à Antsirabé. Elle n'a que trois ans, la petite Lalla Amina, mais son père l'a déjà présentée au monde sur ses genoux... Nous nous souvenons tous que cette petite fille a assisté aux entretiens officiels entre Mohammed Ben Youssef et les hommes d'Etat français à La Celle-Saint-Cloud, lors de son retour triomphal. Devant elle s'ouvre désormais un long chemin de nouvelles conquêtes et de belles expériences pour son pays et ses coréligionnaires. Et c'est à elle, qui ne sait encore lire aucune langue écrite par les hommes — ces langues qui engendrent l'incompréhension — que ces pages sont dédiées. »

des éducatrices, des infirmières etc... Cette enquête nous a au moins permis de constater que la femme marocaine est en train de repenser son attitude physique et mentale, son attitude tout court devant la vie. Il est à espérer qu'une saine évolution ne tardera pas à se faire jour. C'est là, n'en doutons pas, un devoir urgent.

Ce devoir urgent, c'est Mlle H... qui le souligne. Elle est étudiante en Chimie et pense poursuivre ses études vers une spécialisation comme la Physique nucléaire. Pour elle, le problème de l'émancipation de la femme marocaine est avant tout un problème d'éducation et d'apprentissage de la vie.

— La femme marocaine, lorsqu'elle n'est pas évoluée à souvent tendance non pas à être exactement satisfaite de son sort, mais pour le moins le trouver naturel, inévitable. Cette conception fataliste, est à coup sûr l'élément essentiel contre lequel il faut lutter si l'on veut voir la Marocaine prendre conscience, non seulement du rôle social qui doit lui être dévolu, mais encore de son rôle de citoyen, rôle que nul ne devrait pouvoir lui nier, car, tout de même, il est difficile de récuser l'argument qui met en avant le rôle de la femme dans la vie d'une nation. La lutte pour l'indépendance a été un facteur important de la prise de conscience de la femme marocaine. Beaucoup de ces femmes ont poussé leurs maris à l'action. Elles prirent leur place dans les manifestations et certaines d'entre elles furent emprisonnées pour activités politiques. Malgré tout, ce pas en avant est insuffisant. C'est à l'école, c'est aux éducateurs que revient le soin d'expliquer à la femme et ses droits et ses devoirs. C'est à l'école ou au sein des associations de jeunesse que la jeune fille marocaine doit apprendre à refuser la vente à l'encan que constitue certaines coutumes qui président au mariage, c'est à l'école qu'elle doit apprendre que la polygamie et le port du voile ne sont pas des règles islamiques mais des coutumes passées dans la pratique sans que le Prophète y soit pour quelque chose. Si la polygamie fut admise, elle n'était nullement obligatoire et aujourd'hui elle ne correspond plus à une nécessité sociologique. Il est indispensable que le code civil marocain soit rédigé de telle sorte que comme en Tunisie la polygamie soit interdite et surtout que soit reconnu à la femme des droits absolument égaux à ceux de l'homme. Alors, mais alors seulement, la femme pourra participer pleinement à la vie nationale et je suis persuadée que le Maroc n'y perdra rien, bien au contraire.

C'est un peu la même position que m'explique Mademoiselle R... étudiante en pharmacie et qui fournit la conclusion à cette enquête. Conclusion d'une irréfutable logique.

— Les femmes existent ? Oui. Elles sont indispensables pour constituer une société viable ? Oui. On en a besoin en littérature, comme infirmières, comme femmes d'intérieur, comme mères, comme secrétaires, comme manutentionnaires et dans beaucoup d'autres choses ? Oui. Alors soyez raisonnables accordez-leur, leurs droits à égalité avec les hommes, sinon vous serez obligés demain de leur accorder plus qu'elles ne réclament aujourd'hui ?

C'est là une conclusion à laquelle on ne peut que souscrire.

Victor VALKA

Nos lecteurs nous écrivent

ELECTIONS PREFABRIQUEES A KHOURIBGA

Nous avons enregistré avec satisfaction la lute que vous menez pour la démocratisation du pays. La grande chance du Maroc est que Notre Souverain, conscient de l'évolution politique des nations, entend se mettre à la tête des événements et des hommes. C'est ainsi qu'il vient, dans son discours du 1er Mai et dans celui de Marrakech de définir avec précision l'impulsion démocratique qu'il veut donner à la marche du pays.

Certaines expériences, prétendument démocratiques, ont été tentées par le Ministère de l'Intérieur et les autorités locales. C'est ainsi que l'on a voulu procéder à des élections des « Mkadmines » et de « Chioukh » dans différentes tribus. Mais si ces expériences démocratiques sont le modèle de ce que seront les élections municipales et autres élections aux assemblées provinciales et nationale, nous vous disons, Monsieur le Directeur, qu'il vaut mieux ne pas tenter d'expériences démocrati-

ques. Ne croyez pas que cette affirmation extrêmement grave que nous venons de faire dénote chez nous une tendance au pessimisme, mais elle est le résultat de ce que nous venons de vivre dans notre centre comme expérience de falsification, manœuvres malhonnêtes, pressions administratives, chantage, abus d'autorité, enfin de tout ce qui est anti-démocratique.

Derrière une façade que l'on veut démocratique, l'autorité locale au service du parti de l'Istiqlal manœuvre, emprisonne, soudoie, falsifie les majorités pour placer les hommes du parti unique afin d'assurer une dictature sur le peuple marocain.

Deux exemples vous édifieront :

1) Dans la tribu des Oulad Azzouz, on maintient contre la volonté de la tribu un Cheikh qui a été durant la période du colonialisme l'un des plus actifs organisateurs dans notre centre du Coup d'Etat du 20 août 1953 contre

Sa Majesté le Sultan. Les autorités françaises d'alors, sûres de son loyalisme l'ont envoyé à Casablanca avec les forces des Caidés en 1954 pour mater la Résistance et neutraliser les patriotes. Ce Cheikh, il lui a suffi de « rallier » un certain parti politique pour que son passé anti-national soit blanchi et qu'il devienne un homme valable dans le régime nouveau.

2) Dans la tribu des Oulad Sidi Abdennebi, le Pacha a imposé contre la volonté de la majorité de la Tribu un Cheikh. Malgré l'opposition de plus de 600 tentes sur une proportion de 800 tentes le candidat du Pacha est toujours là et celui qui a la majorité est écarté, suspecté, traqué parce qu'il est du P.D.I.

Telles sont les manœuvres anti-démocratiques dont usent les autorités locales pour imposer leurs hommes de main et pour écarter les hommes valables de la gestion des affaires publiques. Si demain, les mêmes procédés sont utilisés dans les élections municipales, il est préférable de ne pas entreprendre une expérience, qui ira contre le but pour lequel elle a été instituée. Nous sommes tellement sûrs de la mentalité du Ministère de l'Intérieur et de ses fonctionnaires que même s'il y a une législation adéquate pour régler le droit de vote, nous sommes certains que la loi sera falsifiée, détournée de son but. Faut-il désespérer ? Faut-il ne pas tenter cette expérience démocratique ? Nous répondons non ! Nous sommes démocrates et notre raison d'exister est de faire triompher l'idéal pour lequel nous avons lutté et souffert.

Nous vous demandons de nous aider contre les dictateurs et les falsificateurs de vote.

Démocratiquement votre
Suivent plusieurs signatures.

Le Maroc doit soutenir la lutte algérienne

Je suis un jeune algérien habitant le Maroc depuis fort longtemps et connaissant à la fois, ses habitants et les différents courants d'opinion de ce pays que je considère comme ma seconde patrie.

J'ai accueilli la parution de votre hebdomadaire national avec beaucoup de sympathie et tout particulièrement la place importante que vous réservez dans vos colonnes à la cause de l'Algérie martyre en lutte pour l'obtention de son indépendance nationale. « Démocratie » est assurément, à l'heure actuelle, avec l'hebdomadaire tunisien « L'Action » et l'organe de Claude Bourdet, « France-Observateur » le journal qui pose le mieux la question algérienne dans son véritable contexte.

Pourquoi faut-il que la presse marocaine ne suive pas dans son entier votre exemple ? Pourquoi faut-il qu'aux échelons gouvernementaux l'on ait tendance à freiner l'aspiration du peuple marocain qui tend à soutenir efficacement et ouvertement sa sœur d'âme et de sang : la Nation Algérienne ?

Des nouvelles en provenance des pays musulmans font état de manifestations populaires qui avec l'appui officiel des gouvernements locaux, posent ouvertement la solidarité musulmane et arabe avec les combattants de l'Aurès, de la Kabylie et du Fillaoussen. Partout en Orient les pays arabes dénoncent les excès commis par les forces impérialistes et colonialistes au détriment des populations innocentes algériennes. Partout dans les nations

musulmanes, la presse, la radio et les chefs de gouvernements exposent à l'opinion publique la lutte libératrice et les souffrances algériennes. A l'O.N.U., dans les instances internationales politiques et syndicales, les nations de Bandoeng multiplient démarches et motions. Au Maroc, le gouvernement reste muet et bien mieux tend à empêcher le peuple marocain d'exprimer sa solidarité avec l'A.L.N. et le F.L.N.

L'Algérie est pourtant plus près du Maroc que des pays du Moyen-Orient, la guerre d'Algérie est une menace pour l'indépendance marocaine, il ne se passe pas de jour sans que des menaces soient proférées par des hommes politiques français contre l'indépendance marocaine et tunisienne. La seule sauvegarde de l'indépendance reste l'intransigeance et l'aide à l'Algérie.

La commission de l'avion et l'annonce qui fut faite par des porte-paroles du gouvernement marocain déclarant que le préalable de la libération des cinq leaders algériens était abandonné, a serré le cœur de toute la colonie algérienne du Maroc. Nous souhaitons cependant que le gouvernement de Rabat comprenne mieux le sens des intérêts nord-africains.

Avec toute ma sympathie pour le courage et le bon sens de « Démocratie » Dieu lui prête une longue vie.

BOUREZZA - RIDA - Tanger

BARRÈS A LA PORTE DU MAROC

Les ouvriers des mines de phosphate qui ont lutté pour libérer le pays et se libérer du colonialisme et de l'exploitation dont ils étaient les victimes restent encore soumis à la tyrannie des anciens suppôts marocains et français du régime du Protectorat.

Il est un triste sire appelé Barrès, chef du personnel marocain à l'O.C.P., qui continue sa triste besogne en jouant la division entre les ouvriers et surtout en satisfaisant les instincts malsains d'un certain parti au détriment des ouvriers démocrates. Il est scandaleux de voir cette collusion nouvelle entre le sieur Barrès et certains Marocains qui se prétendent syndicalistes tels que Lahcen Ben Lazzouzia et Mohammed Ben Ammar dont on connaît le passé.

Nos camarades Mohammed Ben Jilali Loukili matricule 37.047, Abdelkader Smiri Mle 38.726,

Hadj Ben Daoud Ben Ahmed Chennani Mle 47.279, Abbas Marrakchi expulsé depuis 1952 pour causes politiques, et Rahal Ben Mohamed Ben Lamfadh Mle 51.015, ont été licenciés de leur travail par le sieur Barrès qui courtise par ses agissements les puissants du jour. Nous dénonçons les Français qui n'ont pas oublié les méthodes rétrogrades et arriérées de la période du protectorat et qui, au lieu de faire honnêtement leur travail d'assistants techniques, jouent à la division entre les Marocains. Barrès est un de ceux qui doivent partir. Nous n'avons pas oublié le rôle néfaste qu'il a joué le 21 août 1955 lors de la révolte des ouvriers des phosphates en faveur du retour de Sa Majesté le Sultan.

Le Secrétaire de la Section du P.D.I.
CHABAT AMARA

UN FRANÇAIS NOUS SUGGÈRE

Je suis un lecteur du journal « Démocratie ».

Je ne sais si l'idée que je vais vous soumettre peut entrer dans le cadre des vues de l'utilité politique de votre hebdomadaire.

J'ai pensé qu'au moins une page et même une feuille entière pourrait être réservée à l'émission et au développement de suggestions économiques.

Tout particulièrement les régions de Midelt et du Tafilalet ou nous vivons pauvrement dans une contrée riche, auraient besoin d'aide en vue d'essayer d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ces régions.

Nous possédons des réservoirs hydrauliques puissants (je crois assez méconnus) des Centres de Tourisme, de Repos, d'Alpinisme, de Ski, d'Estivage.

Du côté exploitations minières il reste à faire, mais dans cette branche de notre Economie Régionale les choses ont été beaucoup plus poussées, parce que lucratives dans l'immédiat.

Le voyage triomphal de Sa Majesté le Roi a mis en évidence les besoins et les possibilités futures du Tafilalet, des hommes de bonne volonté se doivent à mon avis, même modestement, d'aider la mise en route des réalisations futures dans tout les domaines de l'Economie, où il reste tout à faire.

Personnellement je connais presque à fond tout le Tafilalet, les régions du Plateau des Lacs, la Mammada du Guir, le Plateau de Dâara, le Grand et le Moyen-Atlas.

Si je puis vous communiquer quelques idées utiles j'en serais très heureux.

Dans l'espoir d'aider à la grandeur du Maroc recevez Monsieur le Directeur l'expression de mon respect.

A. CHABERT - Midelt

Nous sommes heureux d'ouvrir nos colonnes à toutes suggestions de M. Chabert que nous remercions.

« DEMOCRATIE »

LE JOURNAL DE LA SEMAINE

LE STATUT DE TANGER

Il était question au début de la semaine dernière du voyage de S.M. le Sultan à Tanger, voyage au cours duquel devait être proclamée la nouvelle Charte de Tanger. Un communiqué du Cabinet Impérial a informé l'opinion publique que S.M. le Roi n'entreprendrait son voyage dans la zone Nord qu'au mois de septembre prochain.

Le Gouverneur de la ville de Tanger, dans une récente conférence de presse a déclaré que le statut de Tanger serait public très bientôt, avant même peut-être la fin de ce mois.

Deux thèses se sont affrontées

relativement au statut juridique de Tanger. L'une considère que l'intérêt de cette ville commande qu'elle jouisse d'un statut spécial y garantissant une liberté économique totale et une fiscalité inexistante. Les partisans de cette thèse voient Tanger vouée à la crise et à l'agonie si elle ne pouvait rester une place libre où les monnaies étrangères s'échangent selon la loi de l'offre et la demande sans aucune restriction. Nombreux sont les opposants à cette thèse qui préconisent purement et simplement l'intégration politique et économique de la ville de Tanger dans le Maroc.

Ils estiment que l'unité du Maroc que nous devons consolider exige l'unité du régime économique et politique pour toutes les contrées du pays. Aux appréhensions des partisans du régime spécial qui craignent un ralentissement dans le développement de Tanger, ils répliquent que malgré le régime spécial dont jouissait cette ville du temps du protectorat et qui en a fait une des premières places fortes de l'argent du monde, Tanger est restée une des villes dont le rythme de développement démographique et économique a été le plus lent du Maroc.

Comparée à Casablanca, Keni-

tra, Agadir, Safi, Fédala et autres villes de la côte, Tanger s'est peu développée et n'a pas profité des dépôts bancaires des capitalistes étrangers. Peu d'industrie ou pas du tout ; Un sous-prolétariat marocain vivant dans la misère, une crise de logement aiguë, une atmosphère morale douteuse, des trafiquants de tout calibre, tel est le Tanger du régime spécial. Avant 1912, Tanger était un débouché important du commerce marocain dont elle monopolisait 12 % du chiffre total. Actuellement Tanger n'en fait plus que 6 % à peine. En vérité, le régime spécial ne profitait qu'aux trafiquants et aux spéculateurs ; Tanger a vu dans ses coffres-forts des sommes fabuleuses dont elle n'a jamais profité.

Il y a derrière les défenseurs d'un régime spécial pour Tanger de gros intérêts qui n'ont rien de national et qui ne seront d'aucun profit pour les Marocains. On parle de création de casinos de jeu à Tanger, on parle aussi depuis la rencontre Onassis-Balfre de la création d'un port franc dans cette ville.

Pour nous les inconvénients du régime spécial ne sont plus à démontrer alors que les avantages sont inexistantes.

Notre marche vers une unité réelle de Notre Pays commence par la ville de Tanger.

L'AVION DES CHEFS F.L.N.

Les prévisions de « Démocratie » s'avèrent malheureusement justes. Il y a trois mois, quand on a commencé à lancer la formule d'une commission, nous avons attiré l'attention de l'opinion publique marocaine sur les manœuvres dilatoires et les faux-fuyants que représentait cette politique.

A présent de Genève, nous arrivons la décevante nouvelle à laquelle d'ailleurs nous nous attendions. Entourée d'un formalisme spectaculaire la commission composée de représentants du Maroc, de la France du professeur belge Visscher qui en assume la présidence, de M. Jamil Mekkaoui (Liban), et de Roberto Ago (Italie) s'est réunie pour entendre le représentant du gouvernement de Rabat lire un mémoire.

Elle s'est séparée et ne se réunira, disent les journaux, que d'ici quelques mois (que les plus optimistes estiment à deux) pour entendre à nouveau le contre-mémoire

qu'aura préparé M. René Massigli. Sûrement on se séparera encore pour permettre aux membres de la commission de méditer sur les deux rapports et à leurs tours de rédiger des observations. Le tout demandera quelques mois encore. En attendant, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts et Ben Bella et ses compagnons auront continué à subir les rigueurs de la Prison de la Santé et le peuple algérien qui continuera sa lutte héroïque aura imposé au colonialisme français ses revendications légitimes. Ceci, sans l'aide du gouvernement de Rabat ou de la décision de la Commission de Genève.

La Commission de Genève n'a pas été créée pour libérer Ben Bella mais plutôt pour éviter de le libérer. Le but de cette Commission est avant tout de jeter de la poudre aux yeux des Marocains et de justifier une reprise des relations diplomatiques normales avec la France

afin de procéder à l'échange d'ambassadeurs entre Rabat et Paris.

Disons que la Commission de Genève, création « géniale » des Affaires Etrangères marocaines, a bien servi les buts pour lesquels elle a été constituée. Quant à la libération des chefs F.L.N., il n'est pas question. Ce n'est d'ailleurs pas l'affaire du gouvernement marocain, mais plutôt celle du peuple algérien en lutte pour sa libération.

En matière de solidarité nord-africaine, le gouvernement de Rabat est un bon exemple.

LA COMMISSION SUPERIEURE DU PLAN

La Commission Supérieure du Plan, partiellement constituée, s'est réunie le mardi 15 juillet à la Présidence du Conseil. Un communiqué nous apprend que le plan quinquennal ne verra le jour qu'à partir de 1960. Le Maroc vivra les années 1958 et 1959 sans plan ce qui est une méthode irrationnelle.

En effet, à la fin de cette année le plan qui avait été mis au point par le service du protectorat aura atteint son terme. Nous savons aussi que Sa Majesté le Sultan était soucieux de doter le Maroc indépendant d'un plan quinquennal dont les caractéristiques principales seraient de libérer économiquement le Maroc de l'emprise étrangère, et de faire progresser le revenu national, afin d'en assurer une juste répartition entre tous les éléments de la population. Des directives dans ce sens avaient été données au précédent gouvernement pour mettre rapidement au point le plan quinquennal.

Quelles raisons invoque-t-on pour priver le Maroc du plan, durant deux années durant ? Le seul argument avancé est celui de la difficulté de mettre au point un plan quinquennal faute de cadres, de techniciens et de temps. Or, pour ce qui est des techniciens les fonctionnaires de nationalité française sont très nombreux dans les services économiques et financiers marocains. Quant au facteur temps, il serait plus décent de ne pas en user comme argument, car il y aura bientôt 2 ans que nous sommes indépendants et

que nous savons qu'à la fin de l'année 1957 nous devons avoir prêt un plan quinquennal pour le mettre en application. En fait, c'est par incompetence et par négligence que nous allons être obligés de voir notre économie suivre le chemin de l'improvisation dans les années 1958 et 1959.

Quelques experts auraient, dit-on, conseillé au gouvernement marocain de ne pas mettre au point le plan quinquennal parce que les ressources destinées à son financement seront dans leur très grande majorité de provenance étrangère et spécialement française. La décence, disent ces experts, commande qu'on ne puoie pas un plan qui n'aura de national que le nom.

L'actuel responsable de l'économie a l'air, pour séduire l'opinion publique, le slogan suivant : « Le plan quinquennal sera le plan que la nation toute entière aura approuvé ».

De quelle nation s'agit-il ? Il est vrai que la thèse du parti du Ministère est que la nation c'est le parti, et le parti c'est la nation.

La composition du plan quinquennal est conçue de telle manière que n'y figurent que les homogènes et leurs valets.

Nous dénonçons toute représentation nationale à cette Commission du Plan et nous considérons qu'il est inadmissible que notre pays ne soit pas doté à la fin de 1957 d'un plan quinquennal économiquement dynamique et socialement progressiste.

LA COMMISSION DE LA ZONE FRANC

Le Comité de la Zone Franc s'est réuni le jeudi 25 juillet à Paris au siège de la Banque de France. Il sera présidé par le gouverneur de cette banque M. Baumgardner. A cette réunion assisteront le Ministre des Finances français, le Ministre de l'Economie Nationale marocaine et le Ministre des Finances tunisien ainsi que les directeurs de la Banque d'Etat du Maroc et de la Banque d'Algérie et de Tunisie.

A l'ordre du jour sont inscrites les questions suivantes :

- 1) Examen de la situation économique et monétaire des pays de la Zone Franc.
- 2) Récentes mesures économiques et financières prises en France et notamment incidence de la suspension de la libération des échanges sur les pays de la Zone Franc.
- 3) Relations commerciales et financières avec les pays tiers.
- 4) Relations et règlements de échanges avec les organismes internationaux.

Mais au centre de ces discussions il y aura principalement la question de l'aide que la France doit apporter au Maroc et à la Tunisie.

Les milieux d'affaires français ainsi que les milieux financiers se montrent plus intransigeants que par le passé dans les discussions économiques avec le Maroc depuis la signature de l'Accord financier

maroco-espagnol.

En effet tous les experts considèrent que le Maroc a cédé aux exigences espagnoles et que les conditions acceptées par lui sont à son désavantage et assurent un succès certain pour la diplomatie espagnole.

On croit que la position économique actuelle du Maroc est des plus fragiles et qu'elle permet aux capitalistes français d'être exigeants dans les garanties qu'ils réclament pour les investissements passés, présents et futurs.

Les Tunisiens aborderont la question de la création d'une banque d'émission nationale. M. Hedi Nour, a déjà entamé des négociations à ce sujet avec les responsables français.

Mais à la rue de Rivoli, les problèmes ne seront pas seulement étudiés dans leur contexte financier la politique sera évoquée. Naturellement les garanties de la présence française tant matérielle que spirituelle dans les 2 pays d'Afrique du Nord seront examinées et on ne manquera pas de conseiller aux Marocains et Tunisiens une neutralité bienveillante à l'égard de Paris dans la guerre d'Algérie.

Nous attendons les résultats de cette réunion, décidée de combi-ner tout accord qui porterait atteinte à notre souveraineté et à la solidarité nord-africaine.